

J.A. Lausanne

Domainé public

86

Le marché international de l'or ou les deux visages des banquiers suisses

Dans notre dernier numéro, nous avons soutenu que la réévaluation de l'or pourrait, théoriquement, être une solution élégante à la double crise qui menace, aujourd'hui, le capitalisme mondial : chômage et surproduction dans les pays industriels, famine et sous-production dans les pays du Tiers-Monde.

Mais deux difficultés immenses s'opposent à cette solution. La première, c'est l'absence d'un plan qui garantirait les pays prêteurs contre les risques de l'inflation, qui assurerait d'autre part aux pays pauvres les moyens de financer prioritairement les investissements à long terme indispensables au démarrage de leur économie. La seconde difficulté est constituée par la spéculation sur l'or et la thésaurisation de l'or qui atteint ces dernières années des proportions gigantesques. Les particuliers sont ainsi en mesure d'intervenir dans le jeu mondial au mépris de tout intérêt collectif et international. Dévaluer les monnaies par rapport à l'or, ce serait offrir à ces spéculateurs la récompense de leurs espoirs mercantiles. Il serait donc logique de mettre préalablement un terme, dans le monde entier, à la vente d'or aux amateurs de trésor. Mais si cette décision était prise, les banques suisses perdraient un fleuron de leur activité. La Suisse est en effet, comme le titrait la N.Z.Z. (21 janvier 1968) dans un article très documenté, la plaque tournante du marché de l'or.

D'où les deux visages des banques et les deux guichets de Janus.

Premier guichet. Solidarité internationale dont la Banque nationale se fait le porte-parole. Adhésion au pool de l'or. Accords de diverse nature, pour déjouer les pressions sur le dollar. Prêts à la Grande-Bretagne, etc. Un pour tous, tous pour un.

Deuxième guichet. Libre vente de l'or, sur ordre des spéculateurs du monde entier, assurée par les banques privées. Soit d'abord !

Comment donc est organisé le marché de l'or, pour la prospérité des banques suisses ?

Johannesburg, Londres, Zürich

La deuxième guerre mondiale bouleversa le marché monétaire et celui des métaux. Le retour à la normale fut, pour l'or, la réouverture du marché de Londres en 1955. Plusieurs raisons expliquent le rôle prédominant de la Grande-Bretagne. Il s'agit tout d'abord d'une tradition très britannique : depuis deux siècles au moins, Londres est la principale bourse de l'or. Une preuve assez stupéfiante est le fait que le prix de l'or en Grande-Bretagne n'a pas changé, exception faite des guerres napoléoniennes et de la première guerre mondiale, de 1700 à 1931 ! Au XVIII^e, au XIX^e, au début du XX^e siècle, ce fut invariablement 85 shillings l'once.

A ces traditions s'ajouta la découverte des mines d'or de Witwatersrand, près de Johannesburg. L'exploitation fut d'abord financée par des capitaux anglais. De toute façon, l'Afrique du Sud se rattache au bloc sterling. L'or africain est donc vendu à la Banque d'Angleterre. Et voilà les barres d'or concentrées à Londres ! C'est de là qu'il faut partir, car elles ne sont près de la Tamise qu'en transit. Des restrictions empêchent en effet les Anglais d'avoir accès, directement, comme particuliers, au marché de l'or. Cinq sociétés anglaises servent de courtiers agréés par la Banque d'Angleterre pour la vente et l'achat de l'or. Les opérations se font au comptant. Le prix de l'or est ajusté jour après jour. En fait, bien que soumis aux lois de l'offre et de la demande, le prix de l'or en barres ne peut varier que dans des limites étroites.

En effet, le Trésor américain s'est engagé à vendre aux autorités monétaires de l'étranger l'or à 35 dollars l'once, en toutes circonstances. Le Trésor américain prélève une commission de 1/4 pour cent; ajoutez encore les frais de transport et d'assurances de New York, siège de la Federal Reserve Bank, à Londres; le prix maximum sur le marché londonien ne devrait pas excéder 35,20 dollars. Or cette règle souffrit une importante exception; dès le 25 octobre 1960, la spéculation fit monter le dollar jusqu'à

plus de 40 dollars l'once. Les pays riches répondirent en créant un pool de l'or. Ils constituèrent un fonds en or de 270 millions de dollars, destiné à répondre aux demandes exceptionnelles, à soulager les réserves américaines, à préserver le dollar. Lors de la crise de novembre et décembre 1967, qui suivit la dévaluation de la livre, il fallut pourtant que les Etats membres consentent de sérieuses rallonges à leurs quotas pour résister à la spéculation.

Ainsi on découvre un curieux paradoxe. Deux pays, menacés dans leur santé monétaire (les Etats-Unis et la Grande-Bretagne), qui ont, depuis de nombreuses années, eu la sagesse de supprimer tout marché national de l'or et toute vente à leurs propres concitoyens, ces deux pays, donc, avec l'appui des banques nationales européennes, persistent stoïquement à alimenter, l'un comme fournisseur, l'autre comme intermédiaire les spéculateurs privés, qui saignent leurs réserves.

Mais l'instrument de ces spéculateurs privés, ce sont les banques suisses, au service de leur clientèle internationale.

Les trois grandes banques

En Suisse, comme dans tous les pays du monde, les billets de banque ont cours obligatoire (arrêté fédéral du 29 juin 1954). Pour obtenir de l'or, vous ne pouvez donc pas vous présenter au guichet d'une banque en exigeant qu'il soit échangé contre sa valeur métallique. En revanche, vous pouvez passer commande pour un achat d'or. La différence est essentielle. Votre ordre ne sera pas exécuté en puisant dans les réserves de la Banque nationale suisse, mais par un achat sur le marché londonien.

Le commerce de l'or est assuré d'abord par les trois grandes banques commerciales : la Société de Banque suisse, l'Union de Banques suisses, le Crédit suisse (ces 3 Suisses des temps modernes). Les connaisseurs (cf. N.Z.Z., article cité) ajoutent à la liste : la Banque Leu, à Zürich, spécialisée dans le commerce des pièces d'or, de même que la Banque Dreyfus à Bâle; la Banque Guyerzeiler Zurmout à Zürich, étroitement liée à la banque londonienne Samuel Montagu, spécialisée dans le commerce de l'or; la Banque de l'Indochine à Lausanne; la Banque pour le Commerce suisse-israélien à Genève.

Pour conquérir ce marché, les banques suisses disposaient de plusieurs atouts. Tout d'abord, la totale convertibilité du franc suisse qui leur assure une large clientèle cosmopolite. C'est un atout traditionnel. Mais, plus particulièrement, joue la discrétion suisse; non pas celle des banques qui est professionnelle, mais celle des autorités. L'importation et l'exportation de l'or, le commerce de l'or, la frappe des monnaies est, strictement libre. L'importation est exempte de droits de douanes, nous l'avons dit dans D.P. 85, ce qui signifie qu'aucune statistique suisse, par exemple, celle du commerce extérieur, n'enregistre les transactions. Quand la discrétion est à la fois bancaire et officielle, elle est parfaite du point de vue du client.

Ces clients, où se recrutent-ils ? Au Moyen-Orient, tout d'abord. En Asie, les marchés de l'or sont situés à Beyrouth (marché libre), Koweït (marché de transit), Hong-Kong (marché de transit), Macao (marché libre) et Bombay (marché national, exclusivement). On dit que le marché de Bombay est alimenté tout particulièrement par les banques suisses. Au second rang, l'Italie. Au troisième, l'Amérique du Sud. Et même, les banques privées suisses peuvent avoir pour clients des banques nationales qui préfèrent acheter de l'or en toute discrétion plutôt que d'apparaître sur le marché londonien ou d'exiger que les Etats-Unis puissent dans leurs réserves de Fort-Knox. Ils prennent ainsi leurs précautions, arrondissent leur magot, tout en paraissant être de loyaux partenaires internationaux. Discrétion suisse privée au service de la politique de certaines banques nationales !

Autre atout : fonctionnent, en Suisse, des fonderies spécialisées dans la réduction des barres en petites

N° 86 1^{er} février 1968 Cinquième année
Bi-mensuel romand

Rédacteur responsable : André Gavillet

Le numéro : 70 centimes

Abonnement pour 20 numéros :

Pour la Suisse : 12 francs

Pour l'étranger : 15 francs

Changement d'adresse : 50 centimes

Administration, rédaction :

Lausanne, Case Chauderon 142

Chèque postal 10 - 155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A., Lausanne

Aux articles de ce numéro
ont collaboré :

Henri Galland

André Gavillet

Jean-Jacques Leu

Marx Lévy

Jacques Morier-Genoud

C.-F. Pochon

Albert Tille

Le N° 87 sortira de presse le jeudi 15 février 1968

unités et dans le raffinage. Ces fonderies sont mondialement connues. Métaux Précieux, à Neuchâtel, qui dépend de la Société de Banque suisse, l'Union genevoise de dégrossissage d'or, à Genève, rattachée au Crédit suisse, et Argor à Chiasso contrôlé par l'Union de Banque suisse. Ce travail de fonderie est d'une grande rentabilité, puisque la transformation d'un kilo d'or en petites plaques de cinq grammes (aisément transportables ou négociables) laisse à qualité de raffinage égale un bénéfice de plus de mille francs. Ainsi les banques suisses vous offriront des plaques d'or de 10 g, 20 g, 25 g, 50 g, 100 g, 250 g, 500 g, etc... 100 g d'or ou de chocolat : la mise en plaques, c'est une constante des vocations nationales suisses.

Ajoutons encore que les banques suisses rendaient possible l'achat de l'or à crédit. Cette pratique impliquait qu'elles disposaient d'importantes liquidités, car, sur le marché londonien, l'or se paie comptant. Pour freiner la spéculation, elles ont mis fin à ces achats à tempérament. Elles ont présenté le geste comme une contribution à l'assainissement du marché ! Toujours le désir de faire bonne figure ; l'oncle Sam aime ces petites attentions. En réalité, l'achat de l'or à tempérament allait promptement assécher les réserves liquides des banques.

Combien ?

L'absence de statistiques suisses ne permet pas de connaître l'ampleur du trafic d'or qui passe par l'intermédiaire des banques suisses. En revanche, les statistiques du commerce extérieur britannique renseignent sur les exportations d'or à destination directe de la Suisse. Ce furent quelque trois milliards qui, pour la seule année 1967, prirent le chemin aérien de la Suisse, par vol « charter ». (Les gangsters réussissent, aujourd'hui, sur le marché londonien, de beaux coups en arraisonnant les trains postaux aux sacs bourrés de billets. A quand l'abordage en plein vol d'un avion affrété par les banques suisses ? Vous, Messieurs les romanciers, qu'attendez-vous pour coller à l'actualité ?).

L'or transporté dans nos safes ne représente pas la totalité des transactions bancaires dirigées de Suisse. Et l'ensemble des transactions ? — Avec une assez grande marge d'appréciation, les achats d'or en barre des banques suisses sont estimés aux deux tiers, voire aux trois quarts des achats de l'ensemble du marché londonien ; 60 à 70 %, d'après M. Strohmeier, directeur de la Société de Banque Suisse ; cf. numéro spécial de « Handelszeitung », 23 septembre 1967 publié à l'occasion de l'assemblée des Banquiers suisses ; M. Strohmeier parlait pour ses pairs, de plus il est orfèvre en la matière.

La Suisse est donc bien la plaque tournante de la thésaurisation et de la spéculation. Ajoutons que la Suisse est de surcroît, sans conteste, le premier marché du monde pour l'achat ou la vente de pièces d'or. Plusieurs milliers de pièces sont vendues chaque jour. Mais l'ensemble du chiffre d'affaires de ce secteur n'est, en aucune mesure, comparable à celui de l'or en barres, de trente fois inférieur probablement. D'ailleurs, le marché des pièces répond à d'autres critères que celui du poids de l'or. La rareté est déterminante pour le prix. On sait que la « Vreneli » suisse de 10 fr. vaut 78 fr., alors que la « Vreneli » de 20 fr., qui contient très exactement le double d'or, ne vaut que 50 fr. Quant à la « Vreneli » de 100 fr. elle en vaut 5000. Il demeure que les pièces sont activement recherchées par les thésaurisateurs du monde entier, à partir de la Suisse.

La parabole

Le système monétaire est absurde, et la faute n'en est pas aux seules banques suisses. Récapitulons ! Tous les pays ont détaché leurs billets et leur monnaie de l'étalon-or. Les coupures ont cours forcé. Elles sont simplement garanties par une couverture minimale. L'or a été ainsi ramené à son rôle essentiel de moyen de régler les paiements internationaux par le canal des banques nationales. Pour qu'il puisse mieux assumer ce rôle, la majorité des pays dont les Etats-Unis ont interdit à leurs nationaux d'acquérir ou de posséder de l'or. Mais, contradiction fondamentale, ils admettent d'alimenter les marchés destinés à la vente aux particuliers d'autres nations.

Le raisonnement des Etats-Unis était, est encore, celui d'une nation riche, forte de réserves jugées inépuisables. Et surtout, c'était le fait d'une nation qui dépense, qui croit à l'enrichissement par les vertus du commerce, de l'industrie, c'est-à-dire de l'investissement et du travail. Mais l'or est stérile, il ne rapporte aucun intérêt, il est gelé ; on a appris cela à chacun, au catéchisme, par le langage d'une parabole évangélique. Les immigrants américains connaissaient leurs Evangiles. C'est pourquoi lorsque, après avoir dévalué le dollar dès 1933, Roosevelt mit l'or hors de portée des convoitises privées nationales, il ne prenait pas en fait à rebrousse-poil ses concitoyens dans leurs habitudes. Mais les Américains ont méconnu la force des réflexes d'autres nations. L'or brille au soleil ; les pays méditerranéens ont un goût prononcé pour ce métal. Voyez les bas de laine français, voyez l'Italie, deuxième client des banques suisses pour les achats d'or, voyez la confiance des Grecs dans le souverain — monnaie d'or anglaise, et deuxième monnaie nationale grecque ! — voyez l'importance des achats qui viennent du Moyen-Orient, d'Amérique latine.

Les Américains croyaient et croient encore que les thésaurisateurs ne peuvent qu'être perdants. Bel optimisme ! Lors de la dernière crise, l'économiste Triffin s'écriait : les spéculateurs vont prendre une énorme culotte ! Les Américains s'illusionnent donc encore sur les vertus du libéralisme économique, qui à tout déséquilibre trouve, dit-on, son propre correctif. Ils s'imaginent que les thésaurisateurs n'y gagneront rien et que, dès qu'ils l'auront compris, ils revendront leur or et que tout rentrera dans l'ordre. Ils croient à ce libéralisme pour autrui alors qu'ils y ont renoncé pour eux-mêmes ; ils croient qu'il va convenir à des peuples qui ont des habitudes ancestrales de confiance en l'or, qui thésauriseront et ne revendront pas. Méconnaître cette psychologie internationale, c'est créer un système absurde. Tel est le système actuel, qui permet par un jeu d'intermédiaires aux spéculateurs privés de mettre en échec l'ordre monétaire international.

Janus

Au premier rang des intermédiaires, la Suisse. Mais son cas n'est pas comparable à celui des Etats-Unis. D'abord parce que comme Etat, elle n'interdit pas la vente de l'or aux particuliers, et aussi parce qu'elle ne commet pas une erreur involontaire, par excès de confiance dans les vertus de l'esprit d'entreprise, du dynamisme industriel. Non la Suisse connaît, ses banquiers connaissent, les réflexes des amateurs d'or, de ces clientèles étrangères qui préfèrent planquer en métal prestigieux leurs richesses plutôt que de les investir en valeurs productives dans leurs propres pays. Les banquiers suisses ne pêchent pas par optimisme. Ce sont des réalistes ; la ruée vers l'or, ils l'exploitent. Comme leur propre filon. En temps ordinaire, sur un marché de devises calme, le commerce de l'or serait admissible. Aujourd'hui, où nous sommes entrés en crise, il n'est plus tolérable. L'or ne devrait être affecté qu'à des emplois industriels ou à des règlements internationaux ; le marché des pierres précieuses, des monnaies frappées, de l'orfèvrerie devant suffire pour les millionnaires des Mille et une nuits.

Sur cette question, la pratique des banques suisses est de grandes conséquences ; le libre marché de l'or développe d'autres effets que certaines particularités du secret bancaire qui inspirent pourtant toute une littérature. Or que voyons-nous ? Des prises de positions, officielles et officieuses, qui proposent telle politique ou telle autre, mais qui toutes escamotent cette question fondamentale.

M. Schweizer appelle de ses vœux une réévaluation de l'or ! Mais il se tait sur le problème de la spéculation et le rôle de la Suisse, y compris celui de la banque qu'il dirige.

La Banque nationale, par la bouche de M. Iklé, fait des professions de foi de loyauté internationale, elle ne souhaite pas une réévaluation de l'or ; mais sur la spéculation dont la Suisse est la plaque tournante, bouche cousue.

Le visage de la bonne volonté pour relations internationales, le visage des affaires pour clientèles internationales. Janus !

Les 27

Mise à jour du fichier des grands bourgeois d'affaires suisses

Il y a un an (D.P. 65), nous avons esquissé une description de la bourgeoisie financière et industrielle suisse. Les données de cette étude nous avaient été fournies par un dépouillement des Conseils d'administration des plus grandes entreprises suisses et par un travail de défrichage parallèle mené par le professeur Erard de Neuchâtel.

Aujourd'hui nous avons souhaité procéder à une mise à jour ; l'ambition est donc plus modeste : comment se présente le fichier ? Et secondairement, les changements ont-ils une valeur significative ?

Le classement de l'U.B.S.

Pour justifier les comparaisons nous avons repris la même méthode de travail. Le point de départ est donc le classement établi par l'Union de Banques Suisses des trente principales entreprises suisses, tel qu'il est publié dans le dépliant « La Suisse en chiffres 1967 », qui est un memento parfait des données économiques de la vie suisse. Rappelons que les amateurs de classements complets peuvent se référer aux analyses plus fouillées que publie chaque année, dans son premier numéro de l'an, « Finanz und Wirtschaft » (pour notre étude, numéro du 5 janvier 1967). Ces classements peuvent en effet être établis en fonction du capital social, des fonds propres, de la valeur boursière, du nombre d'employés, du chiffre d'affaires, etc... C'est ainsi que si l'on ne tenait compte que du seul capital social (cf. aussi « La Vie Economique », mars 1967), les Grands suisses seraient sociétés étrangères domiciliées en Suisse : la Banque des règlements internationaux (500 millions), la Dow Chemical (420), la Compagnie financière Michelin (401) et pas très loin, derrière encore, Saint-Gobain International (200), Société internationale Pirelli (150). Pourquoi ces holdings de grandes entreprises étrangères sont-elles donc en Suisse ? Attrait fiscal !

Le classement U.B.S., entre tous, est commode parce que d'une part il ne regroupe que les entreprises suisses, d'autre part il recense les principales activités économiques : Industrie (14 sociétés), Commerce (5), Banques et sociétés financières (8), Assurances (3). La valeur boursière décide du classement ; mais dans le secteur commercial, il est tenu compte du chiffre d'affaires des Coop, de Migros, d'Usego, qui ne distribuent que des parts sociales. Ces sociétés sont donc, dans l'ordre, au 31.12. 1946.

Industries : Hoffmann-La Roche, Nestlé/Unilac, Ciba, Geigy, Sandoz, Alusuisse, Brown-Boveri, Swissair, Sulzer, Landis et Gyr, Oursina, Aar et Tessin, Georges Fischer, Câbleries de Cossonay.

Commerce : Jelmoli, Globus, U.S.C., Migros, Usego.

Banques, sociétés financières : Union de Banques suisses, Crédit suisse, Société de Banque suisse, Banque populaire, Electro-Watt, Holderbank, Motor-Colombus, Valeurs des métaux.

Assurances : Compagnie suisse de réassurance, Zurich Assurances, Accidents Winterthur.

Quelles différences avec le classement que nous avons retenu précédemment (31.12.1964) et en deux ans, quoi de neuf ?

Le premier rang d'Hoffmann qui coiffe Nestlé (perte boursière en 1966 : 26 %), essentiellement parce qu'elle fait une politique plus généreuse de distribution de dividendes, qu'enregistre positivement la bourse. Il est plaisant de remarquer que le numéro 1 suisse est l'entreprise la plus secrète de tous. Chiffre d'affaires inconnu. Lors de la tentative de rachat clandestine de la S.I.P. l'opinion publique a pu juger

le velours de ses pattes. — Swissair est introduit dans la liste des industries ! son chiffre d'affaires étant ses recettes globales ! Mais il était bon que cette « industrie des transports » soit recensée étant, comme nous l'écrivions, un lieu de rencontre entre les hommes venus de l'économie publique et les hommes venus de l'économie privée. De surcroît elle a enregistré le plus gros gain boursier en 1966 (+ 41,7 %). Plus discutable, en revanche, l'introduction d'Aar et Tessin, qui est une société anonyme d'électricité, même si par ses lignes de raccordement entre le nord et le sud des Alpes, à travers le Gothard et le Lukmanier, elle fait très suisse. Elle n'est guère différente en importance économique d'E.O.S.; il est vrai qu'elle est très largement tenue par des capitaux privés, par Motor Colombus et Brown-Boveri. Son apparition renforce donc l'importance de ce dernier groupe. Lonza, en revanche, n'est plus en liste. On connaît les difficultés rencontrées par cette entreprise pétrochimique; très dépendante des chimiques de Bâle (colorants), elle n'était pas d'ailleurs représentative en elle-même du capitalisme suisse. Landis et Gyr rétrograde (baisse du cours : 30,2 % en 1966 !). Les conserves Hero disparaissent, c'était la dernière société de la précédente liste; baisse des cours 25,4 %; donc relégation. Dans les autres groupes, rien à signaler si ce n'est l'absorption d'Interhandel par l'U.B.S. qui passe de la sorte au premier rang. Est promue en ligue nationale A, la Holding Schweizerische Gesellschaft für Metallwerte, où se retrouve le président d'Hoffmann-La Roche, assurant une liaison chimie-métallurgie, Bâle-Zürich.

La nouvelle composition de l'état-major

Sur la base des rapports des conseils d'administration de ces trente sociétés, on peut repérer les hommes les plus représentatifs. Rappelons ce que nous disions l'an dernier. Le critère que nous adoptons : ne retenir que ceux qui apparaissent trois fois au moins dans l'ensemble des conseils, est très limitatif — certains secteurs qui sont la propriété de familles (les Bührle, les Frey-Bally), n'apparaissant pas, de même que les dirigeants de l'horlogerie. Cette étude ne révèle pas toujours quels sont les rapports réels de revenus et de fortune. Les véritables managers des sociétés qui exercent des fonctions de commandement et non d'état-major ne sont pas mis en évidence, eux aussi. Ces rappels faits, voyons qui sont les hommes qui supervisent la marche de l'économie suisse. L'ordre des présentations est fait en fonction de la valeur boursière, au 31 décembre 1966, des entreprises auxquelles ils se rattachent, en millions.

1. **Samuel Schweizer**, à Arlesheim (6298). Président de la Société de Banque suisse, vice-président de Ciba, aux conseils de Sulzer, Brown-Boveri, Nestlé et des Câbleries de Cossonay. A relever, dans les plus petites brouilles, Métaux précieux à Neuchâtel, fonderie d'or, dont nous parlons dans un autre article de ce numéro.

2. **Adolf Jann**, à Zürich (5969). Président d'Hoffmann-La Roche, plus Union de Banques suisses, Zürich Assurances et Metallwerte.

3. **Peter Reinhardt**, à Winterthour (4361). Vice-président de l'Union de Banques suisses, Nestlé, Swissair, sans compter la Gebrüder Volkart à Winterthour (Import-Export), collectionneur d'art fameux. L'an dernier, parce que Swissair n'était pas recensé, M. Reinhardt n'apparaissait pas dans notre catalogue. Nous signalions expressément cette lacune. Réparation est faite.

4. **Willy Schweizer**, à Küsnacht (4530). Président de la Zürich Assurances, Nestlé, Crédit suisse.

5. **Félix W. Schulthess**, à Zürich (4282). Président du Crédit suisse, d'Elektrowatt, vice-président de la Zürich Assurances, et chez Sulzer, Swissair, Geigy, Alusuisse, dans d'importantes holdings de liaison, dont Mecatex qui contrôle les sociétés de production et commerciales d'Hispano-Suiza, dont on connaît le rôle dans l'industrie d'armement et les machines-outils.

6. **Max Petitpierre**, Neuchâtel (3984). Président de Nestlé, Compagnie suisse de réassurance, Brown-Boveri. Il préside, entre autres choses, Ebauches S.A. qui est une de ses activités importantes.

7. **C.J. Burckhardt**, à Vinzel (3143). Alusuisse, S.B.S., Ciba. Fortune bâloise, aristocratie bâloise. Dans cette bourgeoisie suisse plus attachée aux valeurs picturales, où l'argent aide le goût, C.J. Burckhardt est le seul qui établisse un lien entre les lettres et le monde des affaires.

8. **Hans-Robert Schwarzenbach**, à Horgen (3128). Crédit suisse, Winterthour-Accidents, Geigy, Oursina, Brown-Boveri. D'autres liaisons encore à travers des holdings. Président du Vorort, cousin du Schwarzenbach xénophobe et conseiller national; d'ailleurs, ça ne l'engage pas.

9. **Robert Käppeli**, Riehen (2985). Président de Ciba, deuxième vice-président de la S.B.S., Sulzer, Winterthour-Accidents. Un carré de participations original. Le capitalisme de Winterthour lié à celui de Bâle, sans passer par l'U.B.S. ou Zürich.

10. **Alexandre von Muralt**, Berne (2836). S.B.S., Ciba, Brown-Boveri; comme M. von Muralt était présent chez Wander, on peut s'attendre à ce qu'il joue chez Sandoz un rôle de choix. On sait qu'il préside le directoire du Fonds national de la recherche scientifique. Il dispose d'une influence capitale dans les liaisons Université, recherche et industrie, dont il use dans le style patriciat bernois.

11. **Herbert Wolfer**, Winterthour (2826). Vice-président de Sulzer, Crédit suisse, Ciba. De la famille Sulzer, plus quelques bonnes fréquentations d'affaires.

12. **Félix-Emmanuel Iselin**, Riehen (2791). Président de la Bâloise-holding, mais aussi à la S.B.S., Ciba, Swissair. Capitalisme bâlois.

13. **Robert Buhler**, Winterthour (2746). Le capitalisme de Winterthour, c'est-à-dire la Winterthour-Accidents, Alusuisse, l'Union de Banques suisses, Banque hypothécaire de Winterthour, et la Société familiale Eduard Bühler, une filature.

14. **Emmanuel-R. Meyer**, Meilen (2205). Il a succédé à M. Celio à la présidence d'Alusuisse. Liaisons zurichoises classiques. Crédit suisse et Zürich Assurances.

15. **Max Schmidheiny**, Heerbrugg (2148). Président de Brown-Boveri, administrateur délégué d'Holderbank, holding des ciments, au Crédit suisse, à Motor Colombus, Landis et Gyr. En dépit de ce rang, qui n'a qu'une valeur toute relative, il faut le considérer comme le numéro 1 des hommes d'affaires suisses. Il joue un rôle à la fois par sa fortune personnelle (nous n'hésiterions pas à le classer dans les multimillionnaires en revenu annuel), les entreprises familiales qu'il dirige, l'impulsion nouvelle qu'il a donnée à Brown-Boveri, qui fut remarquée jusqu'au niveau international, et enfin il assure dans la métallurgie des rôles de liaison essentiels. L'homme d'affaires complet, toute la lyre !

16. **Georg Sulzer**, Winterthour (2148). A remarquer qu'avec une combinaison totalement différente, M. Sulzer arrive au même total que M. Schmidheiny. Coïncidence assez exceptionnelle, nous espérons qu'elle intéressera les cabbalistes de l'industrie suisse. Chez M. Sulzer, rien que de naturel. La présidence de Sulzer, la Winterthour-Accidents, l'U.B.S., la Swissair; il faut que les choses soient ce qu'elles sont, dynastiques.

17. **Alfred Schaefer**, Zollikon (1946). Président de l'U.B.S., Sulzer, Brown-Boveri (Bally, Saurer, Hero). A mettre au même rang que ses pairs de la S.B.S. et de l'U.B.S.

18. **Ernst Schmidheiny**, Céligny (1851). On sait que le taux d'imposition communal est très bas à Céligny; pour un revenu Schmidheiny, cela signifie quelque

chose ! Président et administrateur de l'Holderbank, U.B.S., Swissair, grâce à laquelle il figure au recensement. C'était une lacune de notre précédente étude. Il souligne sa présence genevoise par une participation à l'Hôtel Intercontinental.

19. **Walter Berchtold**, Zürich (1851). De nouveau même total qu'un Schmidheiny, mais cette fois pour la même composition d'entreprises; il semble d'ailleurs étroitement lié à cette famille.

20. **Albert Dubois**, Arbon (1813). Saurer + U.B.S., Winterthour, Sulzer. C'est conforme !

21. **John-Friederich Gugelmann**, Langenthal (1802). Sa fabrique + l'U.B.S., la présidence de Swissair, et Oursina.

22. **Alfred Sulzer**, Berne (1587). Vice-président d'Oursina, Crédit suisse, Sulzer. Une variante des possibilités de la famille Sulzer.

23. **Hans C. Bechtler**, Zürich (1436). S.B.S., Georg Fisher, Holderbank.

24. **Jean Hotz**, Zürich (1370). Sulzer, Sandoz, Câbleries de Cossonay. Une retraite paisible !

25. **Werner Niederer**, Zürich (767). Président du groupe Jelmoli, de Landis et Gyr, ce qui est confortable, mais représente aussi des soucis évidents, vu le destin de ces deux entreprises; un fauteuil à Elektrowatt.

26. **Théodore Boveri**, à Zürich (742). Ne pas confondre avec Walter son frère, ancien président de Brown-Boveri. Président de Aar-Tessin, de Motor Colombus, vice-président de Brown-Boveri.

27. **Fritz Funk**, à Baden (742). Mêmes cartes que pour Th. Boveri.

Commentaires des départs

En deux ans, quatre départs. MM. Fritz Richner, Nello Celio, Ernest Gamper, Walter Boveri (M. E. Reinhardt, de Zürich, figurait sur notre précédente liste; un peu abusivement, si nous pouvons nous exprimer ainsi; certes il se trouvait chez Brown-Boveri, au Crédit suisse, et à Elektrowatt, ce qui est un triangle isocèle du capitalisme suisse! mais il était directeur et non administrateur du Crédit suisse; erreur de lecture qui explique que nous ne l'avons pas porté en liste aujourd'hui; mais ce n'est pas un départ; M. Reinhardt n'a que soixante ans; formé par l'administration fédérale, il représenté le type du manager qui accède aux plus hautes sphères; il assure notamment la liaison avec des holdings étrangères : Michelin, Socal).

Quatre départ aisément explicables. M. Celio, incompatibilité de ses anciens mandats et de sa magistrature. M. Richner est devenu président d'honneur (= retraite) de l'U.B.S., M. Boveri de Brown-Boveri, tous deux sont nés en 1894, de même M. Gamper n'a gardé que son mandat chez G. Fisher.

Une remarque : les grandes banques qui sont des lieux de rencontre essentiels des grands industriels assurent mieux les rotations que le renouvellement des mandats à l'intérieur des entreprises. Leur rôle de liaison en est confirmé. Pour le reste, stabilité : la raison en est simple.

La plus grande partie des présences sur cette liste s'explique par le fait que ces bourgeois d'affaires disposent d'une grande fortune personnelle : ou bien ils assument des responsabilités directes dans leur entreprise familiale, ou bien ils suivent la gestion de leur fortune au niveau même de la Société. La moitié, au moins, de ces administrateurs sont dans cette situation. La Suisse a la réputation de posséder des entreprises de caractère familial; même en ne tenant compte que des plus grandes, même en recensant des sociétés bancaires ou des assurances qui se prêtent moins bien au repérage des fortunes personnelles, on peut donc affirmer qu'une analyse de l'état-major financier et industriel suisse confirme l'aspect « deux cents familles » du capitalisme suisse. On sait d'autre part, pour expliquer la lenteur du renouvellement des administrateurs, qu'il s'agit sou-

(suite page 4)

Les 27

Mise à jour du fichier (suite de la page 3)

vent de fonctions peu absorbantes et très royalement rétribuées en tantièmes. On comprend donc !

Les nouveaux venus

Quatre départs, mais neuf nouveaux venus. Dans le cas particulier, cet apport est extrêmement significatif. Il est dû essentiellement à l'inclusion dans la liste de classement d'Aar-Tessin et de Swissair. Ces sociétés plus que toutes les autres sont liées avec des collectivités publiques. Or elles vont permettre d'abord à des hommes possesseurs d'une entreprise et qui jouissent d'une grande fortune personnelle, d'accéder à la dernière marche du capitalisme. C'est le cas pour Théodore Boveri qui, à dire vrai, n'avait guère besoin de cet artifice; mais, grâce à Swissair, sont présents aujourd'hui MM. Gugelmann, P. Reinhardt, Schmidheiny, Iselin. Inversement, M. Berchtold, administrateur délégué de Swissair est attiré par le groupe Schmidheiny. Cette manière de renforcer son intégration à travers une entreprise semi-publique est caractéristique de la vitalité et de la volonté de regroupement du capitalisme suisse. Significatif encore, au vu de l'accession de M. von Muralt, de constater que la liaison essentielle aujourd'hui entre la Science et l'Economie se fait par l'intermédiaire d'un patricien bernois; mais notons que le pôle, sur ce plan, est Bâle: voyez les liaisons de M. von Muralt avec les chimistes de Bâle, voyez le rôle de M. Imboden, les attaches bâloises de M. Labhardt, sans parler de celles de M. Tschudi. Tous les nouveaux venus sans exception confirment la prépondérance exceptionnelle de l'économie suisse alémanique. (Il est vrai que cette année, 1967-1968, on pourrait saluer l'accession de M. Emmanuel Faillietaz, S.B.S., Câbleries, Swissair; c'est une belle réussite personnelle, marginale malgré tout, par rapport aux forces réelles du capitalisme suisse).

Sur neuf « promotions », sept au moins sont le fait d'hommes qui appartiennent aux grandes familles (Boveri, Gugelmann, Iselin, de Muralt, Reinhardt, E. Schmidheiny, Sulzer). Intéressant, par exemple, d'observer que M. A. F. Sulzer gagne son troisième fauteuil non pas grâce à l'U.B.S., ce qui serait de règle pour un Sulzer, mais par le Crédit suisse, fief des groupes Boveri, Schmidheiny.

Généralités

Les centres sont Winterthour, Zürich, Bâle. Une exception de taille pour la Suisse orientale, les Schmidheiny et présence bernoise nouvelle (von Muralt et Gugelmann). Compte tenu des accords qui lient, aujourd'hui, de nombreuses sociétés, notamment dans le domaine de la métallurgie, on peut affirmer que la concentration du capitalisme suisse s'est nettement renforcée.

Il se confirme que la participation à la vie nationale ne se fait plus par le canal de l'action politique. M. Nello Celio, certes, a été absorbé par la magistrature. Mais M. Robert Bühler n'a pas été réélu aux dernières élections sur la liste radicale zurichoise; il n'est que premier des vivants. Cet échec ne stimulera pas ses pairs à s'exposer à semblable mésaventure. Rappelons aussi que M. Obrecht, de Soleure, que seule l'absence de concentration de l'industrie horlogère, empêchait de figurer dans la strate supérieure de la bourgeoisie, a dû interrompre sa carrière politique. Ce n'est pas que, surchargé de travail, il ait choisi l'essentiel, ainsi que nous l'avions dit en interprétant sa décision, mais parce qu'une règle interne du parti radical soleurois limitait à vingt ans la durée des mandats politiques.

Dépolitisation confirmée donc. Les grands bourgeois préfèrent intervenir par le canal de leurs associations économiques; leur domaine est d'ailleurs celui de l'exportation et de la politique commerciale; c'est là leur domaine réservé; nul doute, à voir la nature de leurs entreprises, familiales ou du moins consan-

guines et collatérales, travaillant pour le marché mondial, qu'ils ont choisi notre destin national. Ce n'est pas celui de l'Europe. Certes la concurrence européenne et américaine exige des regroupements. Mais ces regroupements se font; tout est en place pour les faciliter, ils ont été très efficaces dans la métallurgie; l'Europe ne contraint pas les industriels suisses à muer, elle les pousse à être eux-mêmes, endogames, unis, dans un petit pays où ils n'ont pas à craindre que le pouvoir économique leur soit disputé; à partir du bastion suisse, ils ont créé le plus riche empire commercial du monde, proportionnellement à la population. Etre seigneurs du château fort helvétique, pour mieux organiser les lointaines expéditions, c'est la politique qu'ils ont choisie pour nous. La politique locale intéresse désormais d'autres catégories d'hommes: ou bien les porte-parole des associations professionnelles, ou bien les dirigeants de Migros. Ceux de Migros travaillent commercialement sur le marché intérieur; eux sont plus logiquement appelés à participer à la politique nationale. Tant qu'ils n'empiètent pas sur le domaine réservé des industries, nulle inquiétude pour la grande bourgeoisie suisse !

Contre-force

La mise à jour de notre fichier confirme en fin de compte les conclusions que nous tirions il y a un an. Les centres de décision économiques et politiques, au sens large du terme, sont hors de notre portée. Géographiquement, on les repère à Zürich, à Winterthour, à Bâle; quant aux hommes, ils constituent un patriciat uni par les liens familiaux et par les droits de la fortune.

Nous n'avons pas le sentiment que, dans le même temps, les forces politiques indépendantes de ces milieux ou syndicales ou les entreprises collectives se soient renforcées. Au contraire.

La démocratie suisse doit se contenter d'un réformisme limité. Mais le déséquilibre entre le pouvoir économique et ses contre-pouvoirs semble atteindre, bientôt, un point critique.

Une conséquence de la chute des prix imposés: la multiplication des discounts

Dans la nouvelle Revue d'entreprise des Coopératives, M. Tille explique pourquoi les Coopératives ont décidé d'ouvrir des magasins discount. On sait que Migros, contrairement aux Coopératives, parce qu'elle ne vend pas des articles de marques sur lesquels les rabais sont faciles, a refusé de se lancer dans ce genre d'expériences. Voici donc l'enjeu de cette partie commerciale.

« Coop Bienne a ouvert, le 28 novembre dernier, le premier marché-discount Coop. Fribourg l'a suivi quinze jours plus tard. L'expérience sera poursuivie à Bâle, Winterthour, Berne et Schaffhouse. Il s'agit de magasins de petite surface, celui de Bienne a 140 mètres carrés, qui ne tiennent qu'un assortiment réduit de moins de 300 articles qui ne posent aucun problème spécial pour leur vente: les denrées alimentaires sèches, les produits de lessive et quelques cosmétiques. Tous services à la clientèle sont supprimés pour compresser les frais. Dans un magasin traditionnel, les frais se situent entre 11 et 16 % du chiffre d'affaires. Le discount les réduit à 8,5 %. A cette économie, il faut ajouter une diminution de la marge de grossiste de 1 à 2 % due à la rationalisation apportée à la livraison. Cette nouvelle calculatrice permet de faire de très substantielles diminutions de prix au détail. L'abaissement n'est pas linéaire, mais différencié pour des motifs de stratégie commerciale... »

» L'entreprise Coop n'a pas inventé le discount ali-

mentaire. Elle n'en approuve pas tous les aspects. La maison Denner a lancé le premier magasin de cette formule avec toutes les fanfares de la publicité. Les coopératives ont voulu montrer qu'il n'y avait rien de mystérieux dans l'opération et qu'elles pouvaient du jour au lendemain ouvrir un magasin de cette nature. Le discount correspond à une prestation différenciée à l'intention des clients et des clientes qui sont prêts à abandonner les avantages de l'achat concentré sous un même toit, du service rapide et l'ambiance agréable au bénéfice d'une baisse des prix. Vu sous cet angle, il représente un progrès. Mais la formule qui voit le jour actuellement en Suisse présente aussi un caractère contestable. Elle n'est possible qu'à cause d'une particularité de notre commerce de détail. Pendant longtemps les distributeurs se sont fait une concurrence acharnée sur le prix du sucre. A l'heure actuelle, la concurrence s'est rapportée presque exclusivement au secteur des produits frais. Le système des prix imposés a, en quelque sorte, dicté cette pratique suivie par tous. Pour parler très librement, disons que le détaillant ne gagne rien sur les produits frais qui exigent pourtant des installations très coûteuses et se ratrape sur les marchandises générales. La maison Denner a tiré profit de cet état de fait et n'a inclus dans ses discounts que les marchandises de bon profit qui ne nécessitent aucune installation compliquée. L'entreprise Coop ne pouvait pas laisser un tiers faire des affaires faciles et obtenir une popularité, somme toute, assez factice. Car finalement, le consommateur ne peut se passer de produits frais. S'il décidait, hypothèse improbable, d'acheter ses marchandises générales dans un discount, les magasins vendant les produits frais seraient obligés de monter très sensiblement leurs prix. Nous aboutirions, toujours dans la théorie, à une nouvelle division des points de vente: le discount et le magasin de produits frais. Ce serait faire exploser la formule « tout sous un même toit »...

» L'expérience de Bienne s'avère d'ores et déjà un succès. Elle ne pourra cependant s'étendre à toute la Suisse car un discount alimentaire ne peut vivre que dans un grand centre et à condition qu'il ne subisse pas de concurrence trop forte de même nature. La formule du grand discount décentralisé qui englobe les denrées non alimentaires sur le modèle des magasins coopératifs suédois « OBS » paraît beaucoup plus solide. »

P.S. - Depuis que cet article a été rédigé le discount de Berne a été ouvert avec le même succès qu'à Bienne.

Radio: le service d'informations de 7 h. 15

Une des fonctions de la radio, le matin, c'est de maintenir éveillé. A 7 heures, vous pouvez écouter les nouvelles à Europe 1; à 7 h. 15, sur Sottens. La comparaison est flatteuse pour la Radio romande. Sobriété de ton, liaisons en direct malgré l'heure matinale avec des capitales étrangères, un bref exposé sur une ou deux questions du jour, solide et bien documenté. Du bon travail !

A signaler aussi l'heureuse mise en route du second programme le dimanche matin; le culte et la messe étaient radiophoniquement obligatoires, d'autant plus que la France, à ces heures-là, n'offre que des pronostics chevalins, à l'exception de France-Musique qui devient bavarde.

Heureuse idée aussi, d'utiliser plus largement le second programme pour des informations ou discussions politiques de caractère plus local.

Connaissance de la Suisse

Savez-vous que les Constitutions des cantons de Bâle-Campagne, Schaffhouse et Soleure précisent que les délibérations du Conseil d'Etat sont publiques ?